

Sommaire

Chapitre 1 : Créoles et créole 9

Origine, premières attestations et évolution des significations des termes « Créole » (individu) et « créole » (langue).

Chapitre 2 : Pidgins, sabirs, créoles 17

Après quelques remarques et propositions quant à la typologie des créoles, définitions des termes « pidgin », « sabir » et « créole » ; créoles « endogènes » et « exogènes ».

Chapitre 3 : Où sont parlés les créoles français? 24

Quelles langues peut-on ainsi désigner (restriction de la dénomination aux « créoles historiques » nés de la colonisation française des XVII^e et XVIII^e siècles). 1. La zone américano-caribbe : 1.1. Louisiane ; 1.2. Haïti ; 1.3. Guadeloupe et dépendances ; 1.4. Saint-Thomas ; 1.5. Martinique ; 1.6. La Dominique ; 1.7. Sainte-Lucie ; 1.8. Grenade et Grenadine ; 1.9. La Trinité ; 1.10. Guyane française. 2. L'océan Indien : 2.1. La Réunion ; 2.2. Maurice ; 2.3. Rodrigues ; 2.4. Les Seychelles. Pour chacun de ces créoles est donnée une rapide présentation de l'aire linguistique où il est en usage.

Chapitre 4 : L'approche socio-historique 37

La créolisation étant, en même temps qu'un phénomène linguistique, un fait social et culturel, l'étude socio-historique qui a été la plupart du temps négligée, se révèle indispensable pour saisir les conditions d'apparition et la nature de ce processus, en particulier dans la perspective d'une recherche sur l'origine et la genèse des parlers créoles. La durée de formation et de stabilisation des structures essentielles d'un créole. Étude, à titre d'exemples du peuplement de deux aires créolophones : la Martinique et la Réunion. On peut ainsi mettre en évidence plusieurs caractères communs et essentiels rarement perçus : importance du peuplement blanc dans les premières décennies de la colonisation, décisives pour la formation du nouveau parler ; hétérogénéité des peuplements serviles d'ailleurs différents entre les deux zones. Nécessité d'étudier les rapports éventuels des créoles entre eux : la diaspora créole dans l'océan Indien. Importance

et rôle des structures économiques et sociales ; leurs incidences sur les faits linguistiques et culturels (les processus de déculturation et d'acculturation dans la société de plantation).

Chapitre 5 : L'approche linguistique..... 58

Analogie et diversité dans la comparaison des systèmes créoles. Peut-on parler d'un créole français? Le mythe de l'intercompréhension. Exemples de différents créoles. La classification des créoles ; leur genèse : hypothèses et théories. Critique des théories du substrat africain et de la monogénèse à partir d'un proto-créole unique. En observant les convergences qui se manifestent entre toutes les formes de français non-standard et les créoles, on peut supposer que ces derniers constituent une « radicalisation » des tendances évolutives du français dans des conditions sociolinguistiques différentes (ce qui rend compte de la diversité des parlers). Exemple de la comparaison des systèmes verbaux dans les créoles et dans diverses sortes de français. Analyse des processus d'apparition et de stabilisation des structures nouvelles. Pourquoi les créoles diffèrent-ils entre eux? Influence et rôle des langues non européennes. Étude et typologie des convergences et des différences (phonologie ; grammaire ; lexique). Créoles et français extra-métropolitains : les français d'Amérique ; les français d'Afrique ; créoles et créolisation ; l'observation de faits analogues s'explique dans le cadre de l'hypothèse présentée et ne justifie pas une extension de l'usage du nom « créoles ».

X Chapitre 6 : L'approche sociolinguistique 109

Elle vise à préciser le statut et les conditions et modes d'usage de langues qui se définissent autant par ces caractères que par des traits typologiques. La situation de diglossie. Rappel et critique de la définition de Ferguson. Propositions pour une typologie intégrant des éléments absents de la définition traditionnelle. Créoles et français régionaux : interférences et continuum ; méthodes d'analyse des situations de continuum. Quels sont les rapports du français régional avec le créole? Survivances et innovations linguistiques. Le statut « subjectif » du créole : linguistique et politique ; diglossie et « bilinguisme colonial » ; la diversité des situations sociolinguistiques.

X Chapitre 7 : L'avenir des créoles 144

Comment peuvent évoluer les rapports entre les créoles et le français (ou parfois l'anglais) ? « Défrancisation » ou « décréolisation » ? L'identité culturelle créole ; le problème du français dans son contexte politique et culturel. Les voies d'une promotion réelle des créoles : l'aménagement de la diglossie ; la normalisation et l'instrumentalisation des créoles (« écrire les créoles, pour quoi faire ? »). Principes généraux en vue

de l'adoption de codes graphiques ; tactique et stratégie de l'alphabétisation en milieu créolophone. La réforme des systèmes éducatifs : typologie des situations et des systèmes ; créole et français dans l'enseignement ; perspectives. La reconnaissance du fait culturel créole : littératures écrites et orales ; le patrimoine culturel. Positions et propositions.

Conclusion 168

Pourquoi avoir choisi pour titre « créoles français » plutôt qu'une expression plus « neutre » comme « créoles à base lexicale française » ? La « désaliénation » comme prise de conscience de soi. Créoles et « galaxie » francophone.

